

Comité central PV – une première : séance par vidéo !

Le coronavirus oblige aussi le Comité central de la PV à recourir aux moyens de communication modernes. Le 11 mai, il a tenu pour la première fois une séance par vidéo.



Les effets de la pandémie de Covid-19 sur la vie de la sous-fédération ont été un thème central de cette séance qui a duré 75 minutes. Le « semi-confinement » ordonné par le Conseil fédéral depuis le 16 mars va certes être relâché pas à pas mais il nous faut bien admettre que les effets de ce virus vont encore affecter la vie sociale de notre pays durant longtemps.

Le Comité central pourra bien se réunir à nouveau physiquement dès le 8 juin (il va cependant continuer à tenir des « séances zoom » car cela a très bien fonctionné) mais l'activité des sections ne pourra être reprise qu'avec la plus grande prudence. En effet, elles réunissent beaucoup de personnes vulnérables et on ne sait pas encore si et avec quelle violence une « deuxième vague » va se produire, ce qui nous oblige à beaucoup de prudence. Il s'agit d'observer très strictement les directives et recommandations de l'OFSP. Il faut malheureusement partir de l'idée que la vie des sections sera affectée encore longtemps.

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

« Les personnes âgées ne sont pas dangereuses mais elles sont en danger ». Nous renvoyons aussi au communiqué du CSA (Conseil suisse des aînés) sur le thème de l'agressivité croissante envers le troisième âge :

<https://ssr-csa.ch/fr/les-personnes-agees-ne-sont-pas-un-risque-mais-en-danger/>

Initiative populaire pour une 13^{ème} rente AVS

Au début du mois de mars, l'USS a démarré la récolte des signatures pour son initiative populaire pour une 13^{ème} rente AVS. Mais toute opération de ce genre a été interdite dès le 16 du mois lorsque le Conseil fédéral a décrété la « situation extraordinaire ». Si cette interdiction était levée début juin, la récolte, qui n'avait à vrai dire pas vraiment commencé, serait à nouveau possible.

Se pose alors la question de l'opportunité d'y procéder sur la place publique car le « semi-confinement » causé par la pandémie de coronavirus a profondément changé la Suisse, économiquement et socialement parlant – pour ne pas dire qu'il l'a bouleversée. D'innombrables personnes doivent subir des pertes financières considérables. Le chômage partiel augmente fortement comme aussi le chômage complet. La population comprendrait mal que nous allions dans la rue pour récolter des signatures pour cette cause. Nous ne pourrions guère compter sur la solidarité des jeunes générations. Aujourd'hui déjà, des voix se font entendre qui réclament que les retraités participent aussi financièrement aux conséquences de la crise du Covid-19 !

Malgré cela, la cause de la 13^{ème} rente AVS n'a rien perdu de son importance pour nous.

C'est pourquoi le Comité central PV recommande à l'USS de ne pas procéder à des récoltes de signatures sur la place publique mais de trouver ses 100'000 paraphe à l'interne, par des encarts dans les journaux syndicaux et en écrivant aux pensionnées et pensionnés. Il a soumis cette proposition dans une lettre à Giorgio Tuti, président du SEV et membre de la présidence de l'USS.

11/05/2020_Sh